



Schweizer Berufsfotografen und Fotodesigner  
Photographes professionnels et photodesigners suisses  
Fotografi professionisti e fotodesigner svizzeri  
Swiss professional photographers and photo designers

Die Schweizer Journalistinnen | I giornalisti svizzeri  
**impressum** Les journalistes suisses



**Groupe de travail Lichtbildschutz** [www.fotografie-urheberrecht.ch](http://www.fotografie-urheberrecht.ch) [lichtbildschutz@gmx.ch](mailto:lichtbildschutz@gmx.ch)

---

## La Commission des affaires juridiques ouvre la voie à l'introduction de la protection photographique (Lichtbildschutz)

Lors de sa séance du 25 octobre, la Commission des affaires juridiques du Conseil national a approuvé la proposition du Conseil fédéral pour la révision de l'LDA et donc aussi la protection des photographies, mais a aussi approuvé une demande de la conseillère nationale Andrea Gmür (PDC) : La protection des photographies sans caractère individuel (Lichtbildschutz) doit être ancrée dans les droits voisins (art. 34a) au lieu de l'art. 2 LDA. Ainsi, les problèmes de droit que de nombreux critiques ont mis en avant peuvent être évités, ainsi la lacune actuelle en matière de protection des photographies pourra être comblée de manière satisfaisante.

Une demande de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national visant à supprimer la protection des photographies a été clairement rejetée par 17 voix contre 1 et 5 abstentions.

La révision de la loi sur le droit d'auteur a donc fait un grand pas en avant, les délibérations au Conseil national devraient avoir lieu lors de sa session d'hiver depuis le 27 novembre.

*Groupe de travail Lichtbildschutz, le 26 octobre 2018*

